

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 31 (1917)
Heft: 1

Artikel: Ex-libris d'Albenas
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745356>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 23

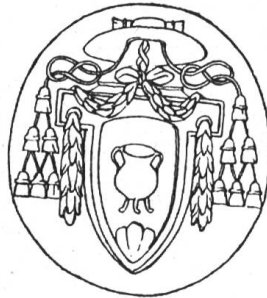


Fig. 24



Fig. 25

schaft, Gründer und langjähriger Präsident der schweizerischen musikalischen Gesellschaft.

Als durch die helvetische Staatsverfassung das Führen von Wappen abgeschafft wurde, ersetzte der eifrige Patriot sein Wappen im Petschaft (vergl. Fig. 19) durch seine Initialen, umgeben von musikalischen Emblemen. (Vergl. Fig. 20). Später wurde das Wappenbild wieder aufgenommen.

Fig. 23. Siegel des Christoph Vital Jakob Häfliger 1732—1812. Pfarrer in Hägglingen 1763, in Neudorf 1764, Dekan 1795 und Chorherr.

Fig. 24. Siegel des Josef Carl Martin Häfliger 1734—1808. Kaplan in Grosswangen 1764, Pfarrer in Hägglingen 1765, apostolischer Protonotar 1786, Kammerer 1789.

Fig. 25. Siegel des Jost Bernhard Häfliger 1736—1807. Kammerer 1774, des Rats 1776, Stiftsamman 1784, Unterstatthalter zur Zeit der Helvetik, Präfekt des Bezirkes. Während und auch nach der Staatsumwälzung siegelte er mit seinen Initialen, darüber ein Freiheitshut.

Ex-libris d'Albenas.

L'ex-libris que nous reproduisons ici est celui d'une famille française d'origine et établie dans le Pays de Vaud où elle s'était réfugiée pour cause de religion après la Révocation de l'Edit de Nantes. Les d'Albenas étaient une ancienne famille noble de Nîmes, où ils apparaissent déjà au XIV^e siècle. Emile d'Albenas mari d'Anne de Gondrin en 1387, eut un fils Jean Paul qui fut 1^{er} Consul de Nîmes en 1462. Louis, fils de ce dernier, épousa Marguerite de Bordes, dont il eut deux fils: 1^o Jean, auteur de la branche aînée, des seigneurs de Gajan, restée en France et établie à Sommière (Gard) en 1608, et dont les descendants habitent actuellement Toulouse et Montpellier. 2^o Jacques, 1^{er} Consul de Nîmes, et auteur de la branche cadette. Son fils Vital dit Poldo joua un certain rôle à Nîmes au moment de la Réforme. Claude d'Albenas, arrière petit fils de Vital fut Conseiller du roi, il avait épousé Jeanne de Guiraud. Celle-ci quitta la France au moment de la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685, avec plusieurs de ses enfants et vint s'établir à Genève. Son fils Henri, né en 1668, après

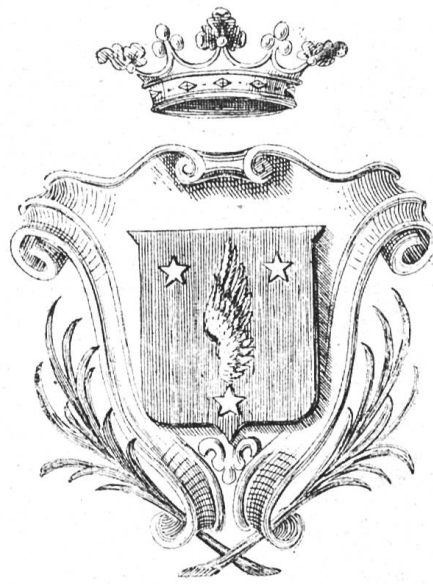
avoir fait une brillante carrière militaire en Angleterre, se retira aussi à Genève, où il mourut en 1730. Il laissa cinq enfants : 1^o Jeanne, qui épousa en 1^{re} noce F. H. D. de Saussure et en 2^e noces J. L. de Crousaz, 2^o Charles qui suit, 3^o Jean Antoine, capitaine en Piémont qui vint s'établir dans le Pays de Vaud et eut de sa femme née Plantain un fils Charles Antoine né à Lausanne en 1747. 4^o Henri, officier en Piémont, 5^o Suzanne, qui épousa R. de Crousaz, seigneur de Mézery.

Charles d'Albenas, né en 1709, entra au service du Piémont où il devint lieutenant-colonel. Il se retira dans le Pays de Vaud et épousa, en 1745, Louise Marie Claudine Mayor, fille de noble François Louis Mayor, colonel d'un régiment suisse au service d'Espagne et seigneur de Sullens. Elle apporta cette seigneurie

à son mari. De ce mariage Charles d'Albenas eut un fils : Céphas-Charles-Louis-Henri, né en 1747, qui fut capitaine dans les régiments suisses au service de France, et qui hérita de cette seigneurie. Il épousa, en 1768, Anne Louise de Brissac dont il eut un fils : Jean-Baptiste-Abram, qui fut le dernier seigneur de Sullens, au moment de la révolution vaudoise en 1798.

L'ex-libris que nous reproduisons ici porte dans un gracieux cartouche XVIII^e siècle, les armes d'Albenas : *de gueules au demi vol d'argent, accompagné de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe*. Elles sont surmontées d'une couronne à trois fleurons et à deux perles. D'après son style cet ex-libris semble pouvoir être attribué au dernier seigneur de Sullens. M. René Guisan, professeur à Lausanne, auquel nous avons demandé des renseignements à ce sujet, croit que cet ex-libris était celui de son grand-père Auguste Louis Samuel d'Albenas, fils du dernier seigneur de Sullens, expert forestier et chef d'exploitation de la Compagnie de chemin de fer Ouest-Suisse, né le 25 janvier 1817 et décédé le 12 mars 1870. Il avait épousé Maria Jomini, de Payerne, nièce du célèbre Général baron Jomini.

Cet ex-libris pourrait aussi avoir été employé successivement par le père et par le fils.



A. D'ALBENAS

Fig. 26

Miscellanea.

Wappen aus Beromünster. Im Jahre 1911 hat unsere Gesellschaft das für Heraldiker hochinteressante Stift Beromünster besucht. Einige der besichtigten Wappen finden wir heute reproduziert in einer schönen Schilderung über